

CONVOCATION
Camp d'entraînement Régional Slalom
VAIRES-SUR-MARNE – 7 et 8 décembre 2024

Action suivie par :

R1 : Claire MOAL Tel : 06 58 11 45 20

Email : claire.moal@crifck.fr

À : Vaires sur Marne

Le : 18/11/2024

Date du début de l'action : 07/12/2024

Date de fin de l'action : 08/12/2024

Lieux de l'action : Vaires-sur-Marne

Objectifs :

- Cumuler les heures sur l'eau : pour développer un bagage plus complet en slalom ;
- Dynamique régionale : rassembler les meilleur.es jeunes de la discipline pour un travail et une émulation collectifs.
- Augmenter ses connaissances sur différents axes de la performance

Âge et niveau de pratique attendus : haut niveau régional U15/U18 d'Île-de-France.

Être capable de naviguer en classe 3 et être sûr.e de son esquimautage sur le P1 13m2 à Vaires-sur-Marne.

Nombre de place : 30. Un retour sera fait aux jeunes/familles qui ne sont pas retenus si jauge atteinte.

Programme prévisionnel :

	Samedi 07 décembre	Dimanche 08 décembre
09h00	Brief début d'action	
10h00-11h00	SLALOM – Parcours déroulant	SLALOM – Parcours déroulant
11h20-12h30	Intervention diététique	Analyse vidéo par catégorie
12h30-13h30	REPAS	REPAS
14h00-16h00	SLALOM – Travail par secteur	SLALOM – Travail par secteur
16h20	Goûter – Bilan fin de journée	Goûter – Bilan fin de journée

Hébergement : Retour en famille le samedi soir (gestion des clubs supports).

Transport : Organisation de club.

Repas : pris en charge des repas auprès du self du stade nautique olympique

Encadrement :

- R1 : Claire MOAL claire.moal@crifck.fr 0658114520
- Cadres des clubs disponibles

Matériel : Affaires de bateau, Bateau (avec gonfles sauf si N1), pagaie, de quoi prendre des notes.



COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE

COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE Canoë Kayak et Sports de Pagaie

3 route de Torcy, 77360 Vaires-sur-Marne

Tel: 07 69 73 40 39

www.kayak-iledefrance.fr

contact@crifck.fr



Pour participer, il faut :

- Avoir sa licence Canoë+ 2024 à jour ;
- Avoir 13 ans minimum ;

Documents administratifs :

- **Pièce d'identité valide du mineur** : carte d'identité ou passeport
- **Autorisation parentale et charte du stagiaire** (voir ci-dessous)

Les documents sont à déposer sur le [formulaire d'inscription en ligne](#) avant le **02 décembre 2024**

Tarif de l'action : 40 € / athlète pour 2 jours. La facturation sera faite auprès des clubs.

Cela comprend la prise en charge des créneaux d'eau-vive, la restauration du midi et l'intervention diététique.

Coûts de l'action :

- Coût total du stage : 2323€
- Prise en charge du CRIFCK : 1123€
- Coût réel par jeune : 77,44€

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Concernant les parents ou le tuteur légal du stagiaire :

Je soussigné(e), Mme, M.

autorise mon enfant

du club de

à participer au stage/à la formation :

qui se déroulera du

à

Mail des parents :

N° de portable des parents :

J'autorise le responsable du stage à faire pratiquer, en cas d'accident, toute intervention chirurgicale jugée indispensable par le corps médical.

N° de sécurité sociale :

Nom de la mutuelle :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :

Prénom :

Lien avec l'enfant :

N° de portable :

Fiche sanitaire de liaison :

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour (entourez) ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice) Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'enfant a-t-il des allergies (entourez) :

ASTHME oui non

MÉDICAMENTEUSES oui non

ALIMENTAIRES oui non

AUTRES _____

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

L'enfant a-t-il des difficultés de santé ? (Maladie, accident, crise convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) Précisez les dates et les précautions à prendre : _____

Avez-vous des recommandations utiles concernant votre enfant ? (Lentilles, lunettes, prothèses auditives,...)

Précisez : _____

Date :

Signature du/de la responsable légal.e :

CHARTRE DU STAGIAIRE POUR LES STAGES ORGANISÉS PAR LE COMITE REGIONAL ILE-DE-FRANCE CANOE-KAYAK

Les stages de canoë-kayak organisés par le CRIFCK, réservés aux licenciés de la FFCK, doivent se dérouler dans les conditions optimales.

L'équipe d'encadrement et/ou les membres de l'Équipe Technique Régionale (E.T.R), doivent prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité, la santé physique et morale des pratiquants.

En conséquence, les règles de vie suivantes doivent être admises et respectées de tous.

1. Le programme de stage est fixé par les cadres responsables du stage, en collaboration avec leur équipe d'encadrement. Ils prévoient les plages d'entraînement, de récupération et de loisir.
2. Le respect mutuel entre stagiaires, cadres et personnel des sites d'accueil est le principe fondamental de leurs relations.
3. Le bon déroulement du stage implique des règles de vie comprises et acceptées par tous, même lors des temps informels :
 - Respecter les horaires, les plannings d'activités
 - Respecter le matériel
 - Ne pas dégrader le site d'accueil et respecter son règlement intérieur.
4. La récupération fait partie intégrante du stage. Elle s'appuie sur les qualités réparatrices du sommeil, de l'hygiène et du respect d'une diététique de base, la consommation d'alcool, de drogue et de cigarette étant strictement prohibée.
5. Le stagiaire s'engage à respecter les règles de conduite qui s'appliquent à un stage.
6. Les stages régionaux du CRIFCK appliquent les règlements fédéraux. Le non-respect de ces règles sera immédiatement signalé au responsable légal du stagiaire et il lui sera demandé de venir chercher son enfant sur le lieu du stage.
7. A ce titre, le stagiaire pourra également être convoqué devant une commission délibérative.
8. Le règlement doit impérativement être lu par l'athlète, approuvé et signé par son responsable légal et lui-même.

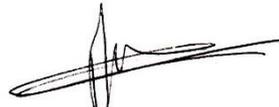
Le Président du CRIFCK
Eric POULHE



Fait à :
Nom du responsable ou tuteur légal :

Signature

Le responsable de l'ETR
Claire MOAL



Le :
Nom du stagiaire :

Signature